Image not found or type unknown

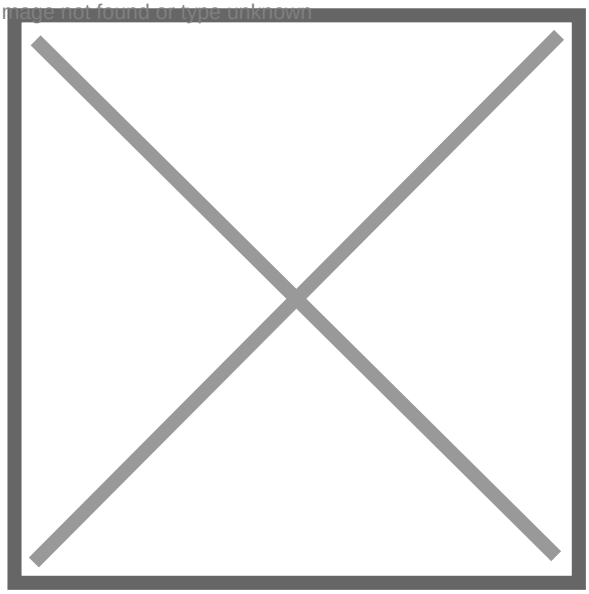

Changement nombre congés suite à changement d'équipe

Par **pipichamoto**, le **18/12/2014** à **17:38**

Bonjour,
je suis en CDI depuis 6 ans.
J'ai un soucis sur mes prochaines vacances, mon entreprise m'affirme qu'il n'y a pas de solution, à l'aide !
je travaille habituellement d'après midi du lundi au vendredi et en étant de cet équipe j'ai fait ma demande de congès du 26/12 au 02/01 soit 5 jours (4 cp et 1 sans solde) et cela à été accepté
Depuis octobre j'ai changé d'équipe ,je suis du matin et je travaille du mardi au samedi. Du coup mes vacances représentent 6 jours au lieu de 5.
Qu'est ce qui prévaut, ma feuille signée pour 5 jours où autrechose ? Qu'elle solution me préconiser vous, je n'ai plus de cp ni de RTT ?
Bonus supplémentaire, une feuille officielle indique que mon entreprise ferme les 2 vendredis (noël et jour de l'an, ponts obligatoires) or l'équipe du matin ne travaillera pas non plus les samedis mais cela n'a pas été officialisé, mais on est obligé de fournir les congés supplémentaire, est ce normal ?
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés